



RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR DE RENCONTRE NATIONALE DE NATATION CANADA

Le poste de directeur de rencontre nationale sera créé pour les compétitions nationales de Natation Canada suivantes : les Championnats canadiens de l'Est, les Championnats canadiens de l'Ouest, les Championnats canadiens juniors, les Essais canadiens de natation, les Championnats canadiens de natation et les Championnats Can-Am. Au besoin, des postes de directeur de rencontre nationale seront également mis en place pour les Championnats canadiens des maîtres nageurs et les Championnats canadiens d'eau libre.

Si d'autres compétitions nationales s'ajoutaient à son calendrier de compétitions, Natation Canada pourrait nommer d'autres directeurs et juge-arbitres de rencontre nationale.

Le gestionnaire des événements de Natation Canada travaillera avec le comité des officiels, des compétitions et des règlements (COCR) à la nomination d'un directeur de rencontre pour chaque compétition.

Relevant du gestionnaire des événements de Natation Canada, le directeur de rencontre nationale assume les responsabilités suivantes :

- Agir à titre de représentant technique principal auprès du comité organisateur local (COL), collaborer avec le personnel de Natation Canada, le directeur de rencontre du COL et le juge-arbitre de rencontre nationale, et faire preuve de leadership pour les questions concernant l'exécution technique de la compétition, comme le format de la rencontre ou les ajustements apportés à la rencontre.
- Utiliser les ressources et outils mis à sa disposition pour réaliser son travail.
- Travailler avec le directeur de rencontre et le juge-arbitre de rencontre nationale du COL pour assurer le déroulement juste de la compétition.
- Réviser la trousse d'information de la compétition et formuler des commentaires avant qu'elle soit approuvée.
- Participer aux réunions du COL (par téléconférence ou, si la réunion a lieu dans sa ville, en personne) et en personne pour la réunion d'inspection d'un site de compétition coordonnée par le gestionnaire des événements de Natation Canada.
- Assurer un aménagement adéquat du site de compétition en collaboration avec le directeur de rencontre du COL et le gestionnaire des événements de Natation Canada.
- Travailler avec le coordonnateur des inscriptions à l'élaboration exacte des listes d'inscriptions, des feuilles de départs, de l'horaire de compétition et des rapports de session en fonction du nombre d'inscriptions.



- Coordonner, en collaboration avec le COL, la livraison et l'installation de tout l'équipement technique avant et durant la compétition.
- Travailler avec le coordonnateur des officiels du COL afin qu'un nombre suffisant de contrôleurs à la sécurité soient assignés aux périodes d'échauffement.
- Préparer, en collaboration avec le gestionnaire des événements de Natation Canada, la présentation de la réunion technique de la compétition en utilisant le modèle fourni par Natation Canada.
- Assister à la réunion technique, qui sera dirigée par le gestionnaire des événements de Natation Canada ou une autre personne désignée.
- Présider le jury d'appel s'il y a lieu.
- Fournir le rapport de la rencontre (en utilisant le modèle approuvé) au gestionnaire des événements de Natation Canada) dans les trente (30) jours suivant la rencontre. Le rapport comprendra l'information que lui auront fournie le juge-arbitre de rencontre nationale et le juge-arbitre de rencontre de paranatation ou le conseiller technique dans les vingt (20) jours suivant la compétition.
- Se prononcer sur toute affaire non assignée par les règles aux officiels, aux juges ou à d'autres officiels.
- Porter tout enjeu ou toute préoccupation qu'il n'est pas en mesure de résoudre à l'attention du gestionnaire des événements de Natation Canada.